

LA Légion d'Honneur. 1802—MAI—1902.

Ordre Impérial—Ordre Royal—Ordre National.

Tels sont, par rang chronologique, les trois qualificatifs que les vicissitudes politiques ont fait attribuer, en moins d'un siècle, à l'Ordre illustré qui va tantôt parvenir à ses cent ans, mais non sans avoir traversé cette année une crise tremblante.

Motus heureux que ses prédécesseurs les anciens ordres français, qui eurent l'honneur—parce que excessivement nobles—de tomber d'un seul coup, comme des têtes, sous la hache révolutionnaire, l'Ordre de la Légion d'honneur a pu appréhender de se voir mourir lentement, ornement.

Vraiment, il y a lieu de rechercher avec philosophie les causes morbides qui ont pu faire du grand Ordre français, de ce corps né, en apparence, robuste et sain, et qui vécut longtemps glorieux et fort, le sujet dont la santé ne laisse pas d'inquiéter encore.

Etabli le 19 mai 1802—Le D'cret des consuls est du 29 Floral An X—l'Ordre de la Légion d'honneur avait atteint une taille élevée et montrait une prestance souveraine lorsque tomba, en 1815, son fondateur et véritable père.

Mais l'Ordre, tout adolescent qu'il fût encore, était si vigoureux qu'il supporta sans trop s'en ressentir, et son état d'orphelin, et les modifications apportées à son existence par les nouveaux statuts du 20 mars 1816. Il ne souffrit même pas outre mesure de l'apparition d'un frère préféré qui lui donnait la Restauration dans la personne de l'Ordre de Saint-Louis, appelé d'outre-tombe, resuscité.

D'ailleurs, ce frère, ce rival, lui fut enlevé par le gouvernement de Juillet, de telle sorte que de 1830 à 1848 l'Ordre royal de la Légion d'honneur régna de nouveau seul, sous l'égide de Henri IV, que le roi Louis XVIII n'avait pas hésité à lui donner.

C'est sous cette forme que la croix d'honneur traversa sans la moindre insulte l'éphémère période républicaine de 1848, et qu'elle atteignit le deuxième régime impérial. Ce fut le 16 mars 1852 que de nouveaux statuts restituèrent l'effigie laurée de son créateur au centre des cinq branches d'émail blanc que le grand Empereur dénommait si volontiers et non sans emphase: "L'Etoile des braves" et qu'on idéalise encore mieux en disant la "Croix" tout court.

Le gouvernement du Quatre-Septembre ne perdit pas de temps à l'égard de la Légion d'honneur et incertainement appurent les nouvelles croix réglementaires à l'effigie de la République, avec suppression de la couronne impériale remplacée désormais, comme support, par une simple couronne végétale, ébène et laurier.

Seul, le ruban ne varia jamais: il est resté, ce que nous le voyons, de cette noire "couleur feu", dont il semblait avoir hérité de l'Ordre même de Saint-Louis, pour lequel il fut soigneusement choisi et décrit par Louis XIV lui-même.

Les métamorphoses extérieures successives de la décoration de la Légion d'honneur sont plus ou moins bizarres, mais, à elles seules, elles ne suffiraient pas à expliquer comment le grand Ordre français est, aujourd'hui, atteint dans sa considération et menacé dans sa vitalité.

Les causes du mal sont profondes. Les unes anciennes et les autres récentes.

On peut en faire deux constatations: l'une en remontant à l'origine même de l'Ordre; l'autre, en descendant sur la période contemporaine, pour aboutir à ces temps mêmes que nous venons de vivre: ces trente années s'écoulant sans une grande guerre, mais avec trois expositions universelles, d'où: diffusion et banalité du ruban rouge, ou, à tout le moins, réduction et amoindrissement du sens idéal de l'ins-titution. C'est à dire que la continuité de l'état de paix atteint l'Ordre dans son prestige, tout autant aux yeux des civils que des militaires.

D'être un Ordre à la fois civil et militaire, c'est ce qu'on entend reprocher par quelques-uns à la Légion d'honneur.

Mais c'est justement ce côté hybride qui avait, dans l'institution première, sa grandeur. Récompenser par un insigne unique toutes les formes de dévouement au pays, tous les services à la patrie, en un mot, fonder tous les décrets professionnels que renfermait la France royale, en un seul Honneur national, c'était une belle conception moderne.

L'abus seul a produit la dégénérescence que nous constatons de nos jours et que nous attribuons à la nature double de l'institution. Nous oublions que, durant le dix-neuvième siècle, cette dualité a suscité les efforts, l'élan, l'émulation parmi les serviteurs du pays dans toutes les classes de la société.

C'est en raison de cette performance bien reconnue que la proposition serait déplacée de scinder l'Ordre pour lui sauver la vie. Ce serait aujourd'hui le condamner que de faire deux catégories de méritants dans la grande famille française.

Ce serait une injustice et une faute. Il faut désormais respecter la confraternité de l'Honneur—indiquée par un ruban et même un sceau—qui s'établit entre l'Armée des soldats et l'Armée des savants, des explorateurs, des fonctionnaires, des grands industriels: tous ceux qui contribuent à la glorification du domaine patrimonial que les soldats défendent.

C'est dans cette idée nettement antiséparatiste que l'on peut convenir franchement d'une imperfection originelle dans la décoration, créée en 1802 et solennellement inaugurée le 14 juillet 1804.

A sa naissance, l'Ordre portait un vice constitutionnel qu'on n'aperçut pas. L'écharpe de la plus brillante des fêtes, la Gloire, faisait rideau autour de son berceau.

Si beau qu'il parût être en venant au monde, c'était un produit anormal que cet enfant "égalitaire" de par les flancs qui l'avaient porté—ceux de la Révolution, et "privé" par l'idée qui avait dominé sa procréation—l'idée de Chevalerie.

Le vocable qui fut adopté, celui de "chevalier", ne laisse aucun doute à cet égard.

Il y a une telle antithèse entre ces deux termes: Révolution et Chevalerie, que—malgré Napoléon qui les crut compatibles—il faut admettre que l'un de ces deux principes antagonistes devait fatalement l'emporter sur l'autre et qu'il en résulterait pour la Légion d'honneur une dénatura-tion progressive, comme il en fut de toutes les autres institutions impériales ayant ces mêmes bases hétéroclites.

Napoléon Empereur, en créant

des marchés qu'avait abolis et guillotiné la Convention, Bonaparte, Premier Consul, premier magistrat d'une république, en instituant un Ordre de chevalerie, ne faisait pas seulement de la contre-révolution impossible, il établissait des antinomies.

La Légion d'honneur n'était donc pas viable, en rigoureuse logique. Pratiquement, elle peut vivre à la condition que l'équilibre entre les deux principes qu'elle représente, et qu'elle veut satisfaire et récompenser à la fois, soit sagement maintenu. Elle a vécu ainsi jusqu'en 1870, c'est à dire tant que dura la présence de l'agent compensateur qui était le pouvoir monarchique, sous quelque régime que ce soit.

L'ordre national souffre du même mal qui affaiblit bien d'autres institutions françaises: l'absence de chef suprême.

Sans chef suprême: pas d'armée—une milice et bientôt plus rien. Sans le souverain grand maître de l'Ordre: pas d'ordres militaires ou civils, pas de Légion d'honneur qui résume les deux—mais une simple "maison de gros" pour rubans et décorations.

Voyez le processus: de français, l'ordre est devenu cosmopolite, et de nation, international.

Le sort de la Légion d'honneur dépendra du sort de la patrie. Espérons donc pour la Légion d'honneur; espérons qu'elle verra brillante, respectée et fêtée, le printemps de l'an 2002.

Propagation de l'enseignement de la Langue Française.

Monsieur le Directeur. La première fois que nous avons visité les Etats-Unis, nous avons constaté avec peine que la langue française, si bien enseignée dans le Nord, et si appréciée par les Américains, surtout où elles passent, semblait complètement délaissée à la Nouvelle-Orléans; et cela contre le désir qu'ont nombre de familles de la conserver pieusement, et d'exiger que leurs enfants la parlent des leur plus tendre enfance.

Grâce à l'hospitalité du seul journal français de la Louisiane, nous espérons apporter notre pierre à l'œuvre filiale entreprise depuis peu. Nous désirons rester anonymes, et faire sans bruit le plus de bien possible. Si le nombre de souscripteurs nous le permet, personne ne pourra douter d'un dévouement qui a fait ses preuves en Europe. Nous souhaitons à nos futurs élèves, cosmopolites et polyglottes, le succès qui eurent nos élèves de Constantinople et d'Athènes, et nous vous adressons, M. le Directeur, l'expression de notre sincère et profonde gratitude.

LE COMITÉ DES CINQ. MAI—ANNÉE 1902. COURS DE FRANÇAIS. Par correspondance. Prix de l'abonnement, par mois: Cours Élémentaire.....\$125 Cours Moyen.....\$150 Cours Supérieur.....\$200

N.B.—Ces cours sont payables d'avance. Tout retard de paiement amènera la suspension des envois de devoirs. Ces devoirs seront prêts à envoyer tous les quinze jours, le SAMEDI, à partir du 15 juin 1902. Le Comité formé par cinq Correcteurs, se réserve de surseoir à l'envoi des premiers devoirs, si le nombre des souscripteurs est insuffisant à la date indiquée, et dans ce cas, de rendre l'argent des souscripteurs. Les comptes-rendus seront envoyés à tous les abonnés inscrits,

ces devoirs étant un concours. Nous espérons qu'une grande émulation se créera bien vite entre nos élèves, et nous permettra de publier les meilleurs travaux.

N.B.—Le retour des devoirs français est compris dans le prix de l'abonnement. Afin que la plus parfaite équité se manifeste sérieusement dans la cote des devoirs, les élèves inscrits devront joindre à leur mandat ou à leur money-order: 1. leurs prénoms, 2. leur nom de famille, 3. leur adresse complète (calle, rue, numéro, Etat); le tout très lisiblement écrit, pour éviter de fausses directions.

La Direction enverra aussitôt un pseudonyme, choisi par elle, dans le premier envoi de devoirs. Ce pseudonyme pourra être changé après une certaine période écoulée. Il n'y aura jamais double emploi de ces pseudonymes, en même temps; mais la Direction se réserve de pouvoir les varier si elle le juge convenable. Les devoirs arrivés en retard seront cotés en chiffres, mais non cotés des correcteurs, sauf le trésorier, qui doit ignorer le nom véritable de leurs élèves: cette condition étant pour tous une garantie d'impartialité.

N.B.—Il est défendu de se servir d'encore rouge, sauf pour marquer les limites de provinces ou de départements, dans les cartes de géographie, ou les fleurs seront tracés à l'encre bleue, les canaux à l'encre verte, les montagnes en bistre, et les limites maritimes ou conventionnelles, à l'encre noire.

Une Médaille sera décernée aux élèves qui auront régulièrement envoyé exactement tous les devoirs, et obtenu les moyennes 8 et 9. Le nombre de ces élèves n'est pas limité. Des mentions honorables encourageront les progrès des élèves assidus.

MODE D'ENVOI. 1. Chaque devoir doit être écrit sur du papier réglé, avec marge de deux pouces pour que le Correcteur puisse y inscrire ses corrections ou ses observations.—2. Deux ou trois lignes devront être laissées en blanc pour que le Maître puisse résumer son appréciation générale à la fin de chaque devoir.—3. Une ligne, légèrement tracée, à l'encre noire de préférence, devra séparer chaque devoir terminé de la carte de géographie de la ligne à droite.

Vu les règlements de la poste, aucune question ne devra être faite sur les envois: car cela exposerait la Direction à de sérieux désagréments et à une amende, qu'on ne ferait supporter forcément à l'élève. Toute communication demandant une réponse doit être faite par lettre affranchie, et renfermant un timbre suffisant pour l'affranchissement de la réponse sollicitée.

Les lettres insuffisamment affranchies seront refusées.—Il ne sera point répondu aux lettres qui ne renferment point un timbre de 2 sous, pour les Etats-Unis, le Mexique, le Canada, etc.—Les élèves des maisons d'Education, garçons et filles, sont admis à concourir. Adresser les abonnements: Cours de Français par correspondance, P. O. Box 528, New Orleans, La., U. S. A.

Discours de Lord Rosebery. France Associée. New York, 31 mai.—Le discours de Lord Rosebery à Leeds ne peut pas être comparé au point de vue de l'élegance rhétorique à celui qu'il a prononcé à Chesterfield en décembre dernier, dit une dépêche de Londres à la "Tribune." Il est possible, toutefois, que ce dernier discours soit d'une plus grande importance pratique. Il est bien accueilli dans toutes les sections du parti libéral et pourrait par conséquent aider à mener à bonne fin une réunion libérale.

E. J. LOUPRE, 233 rue Decatur, SEULE MAISON FRANÇAISE, Articles Divers pour Epiciers, BALANCES DE HOWE.



TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU.

Tout ce qu'il y a de Meilleur. Toutes ces créations utiles de choses élégantes dans l'art de joailliers et des orfèvres pour le Printemps. Articles Religieux pour Pâques et Communion, des Monastères d'Italie. La Plus Grande Collection, aux Prix les Plus Réduits.

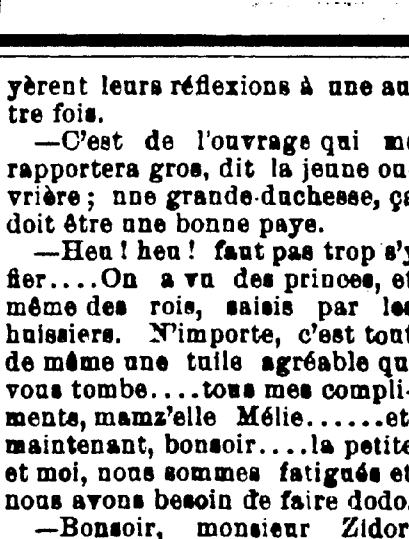
PALAIS DE JOAILLERIE —DE— WEINFURTER, COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE; 2e Jan—1er

Téléphonez— J. GARLICK, L'UNIQUE AFFICHEUR. Les meilleurs tableaux, localités résultate. Bureau: 633 Place Commerciale 2167—1er

Le meilleur SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE D'ANGELL Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge. Prix: \$2 et \$5 par boîte. Vendu dans toutes les pharmacies. 1 boi 1891—1er

CONSULAT DE FRANCE LA NOUVELLE-ORLEANS, BURAU, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Mme TULLY, La plus grande Dermatologie de l'Amérique.



Annonce aux dames de la Nouvelle-Orléans que 5405 rue Royale, au coin Delaire, a un assortiment complet de ces célèbres préparations—substances servant à nourrir le poil, à nettoyer la peau, etc.—et pourvues de merveilleuses méthodes pour le traitement de toutes les imperfections faciales.

DEMANDEZ A VOTRE EPICIER POUR

LAPIN BLANC Aidez à la prospérité de la Nlle-Orléans. Ceci est une Industrie du Pays. Amidon pour la Blancherie. UNE PREPARATION SIMPLE ET EFFICACE DONT ON PEUT FAIRE USAGE SANS LA CUIRE. ECONOMIQUE SAUVANT DU TRAVAIL. NEW ORLEANS COFFEE CO. PROPRIETAIRES. NOUVELLE ORLEANS, E. U. A.

VENDE EN PAQUETS SEULEMENT.

CES CAFÉS DONNÉS GRATUITS. RENEZ A VOTRE EPICIER DIX CANETTES VIDES ET RECEVEZ-EN UNE PLEINE DE CAFÉ, GRATUITEMENT. NEW ORLEANS COFFEE CO. LIMITED.

Ceci ne s'applique qu'au commerce de la Nouvelle-Orléans seulement.

Dentisterie Supérieure. NOTRE SUCCES dans les Cliniques Libres est dû au Travail de Premier Ordre accompli par les Professeurs de ce Collège. Tout Travail Garanti pour 15 Ans.

ASTHME et CATARRHE GUERIS par les CIGARETTES ESPIC. OPPELSON, TOUX, RHUMES, NEURALGIES. LE FUMIGATEUR PECTIONAL ESPIC est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les Maladies des Voies respiratoires.

te qui ne croit guère plus aux sentiments profonds, qu'elle ne le éprouve elle-même, la femme pour qui le dépit des autres est une jouissance, un plaisir. En s'en allant elle se répétait: —Est-il bête, ce Morisot?... Est-ce qu'il suppose que je ne suis déjà plus libre?... Avec son argent, mon ami, on va où l'on veut! Et l'autre, sur le palier, la regardant monter vers le cinquième, car elle acceptait, au lieu de rentrer à Assnières, la chambre qui lui était réservée chez son beau-père: —Si elle s'est moquée de moi, elle me le paiera! Madame de Tillière emportait de cette soirée plusieurs impressions assez vives. Lequel des deux, Jules Terrinas ou Roger Cameron était sincère? Et sur les deux, y en avait-il un qui irait jusqu'à l'épouser? Elle s'était, entre Jules Terrinas et Roger Cameron, son cœur "balancer".

Feuilleton DE L' Abeille de la N. O. LE Calvaire d'Anès PAR SIMOM BOUBÉE. DEUXIEME PARTIE Le roi des camelots. Amélie avait en la même pensée: tous deux échangeant un regard expressif; mais ils renvo-

yèrent leurs réflexions à une autre fois. C'est de l'ouvrage qui me rapportera gros, dit la jeune ouvrière; une grande duchesse, ça doit être une bonne pays. —Heu! heu! faut pas trop s'y fier... On a vu des princesses, et même des rois, saisis par les huissiers. N'importe, c'est tout de même une tulle agréable qui vous tombe... tous mes compliments, mamz'elle Mélie... et, maintenant, bonsoir... la petite et moi, nous sommes fatigués et nous avons besoin de faire dodo. —Bonsoir, monsieur Zidor, bonsoir, Mimi; dormez bien et faites de beaux rêves. Amélie alla se mettre au lit. Le lendemain, à l'heure voulue, elle se faisait la plus belle possible, montait en omnibus et se rendait au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel où demeuraient le grand-duc Dimitri et sa femme.

Bonne, charitable, spirituelle sans trop le laisser voir, très instruite sans qu'on pût le soupçonner, c'était le type parfait de la grande dame aux dix-neuvième siècle. Elle rendait au grand-duc Dimitri amour pour amour, et il n'y avait pas, en Europe, de mariage plus patriarcal et plus uni que ce ménage de grands seigneurs. Il ne manquait au grand-duc et à la grande-duchesse, pour être heureux, qu'un enfant; mais ils conservaient l'espoir de voir un jour leur tendre union consacrée par la naissance d'un héritier ou d'une héritière. Ils s'étaient installés dans une magnifique hôtel de la rue du Faubourg Saint-Honoré, bâti au commencement du siècle par un des plus illustres marchands du premier Empire. Cet hôtel était un véritable palais, construit dans le goût froid et solennel de 1812. La cour d'entrée avait un aspect grandiose. La façade à colonnades avait une magnifique allure et l'on aurait pu bâtir une maison de rapport rien que dans la cage de l'escalier. C'est devant cette somptueuse demeure qu'Amélie s'arrêta, d'autant plus intimidée que, devant la porte, se tenait un gigantesque Tcherkesse, coiffé d'un bonnet d'astrakan et chaussé de bottes de cuir jaune.

Le grand-duc Dimitri restait en France. Le grand-duc eut un instant l'idée de prendre du service dans l'armée française, mais il y renouça et fut tout à la vie de famille. Il avait des moments de véritable tristesse en songeant à l'avenir de sa fille naturelle, mais il ne voyait aucun moyen légal et régulier de l'arracher des mains de sa mère et il n'avait pas assez de hardiesse et d'énergie dans le caractère pour agir contrairement aux lois du pays qui lui accordait l'hospitalité. Du reste, l'amour qu'il éprouvait pour sa jeune femme l'absorbait de plus en plus. Yolande d'Héristal était une créature exquise et si Latour l'avait eue pour modèle, il eût fait un pastel merveilleux. Ses cheveux, d'un blond pâle à reflets d'argent, encadraient délicieusement son visage d'un ovale parfait, éclairé par deux yeux d'une nuance incertaine, d'un gris tournant légèrement au lilas. Elle avait le nez un peu court, mais du dessin le plus élégant; une bouche de rose, des dents de perles, un sourire angélique, un cou et une gorge de statue grecque. Elle s'habillait avec un goût parfait, chantait comme une véritable artiste, valait de la meilleure grâce du monde.

La situation allait devenir pour elle, délicate. Elle tenait, le plus cachés pos-